

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 JANVIER 2017

Etaient Présents, 61 titulaires, 1 suppléante, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Marianne PAPAREMBORDE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Pouvoirs : Joseph LEES à Daniel LACRAMPE
Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFRANE
Dominique FOIX à Denise MICHAUT
Pierre SERENA à Maïlys DEL PIANTA
André LABARTHE à Henriette BONNET
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY
Aurélie GIRAUDON à Bernard MORA^e
Robert BAREILLE à André BERNOS

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Excusés : Etienne SERNA, Jacques CAZAURANG, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES,

RAPPORT N° 170118-12-ADM-

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN DANS LA COMPOSITION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

M. MIRANDE expose :

Le décret 2014-1236 pris pour l'application de l'article L.421.2 du Code de l'Education issu de la loi 2013-595 du 8 juillet 2013 qui double la représentation de la collectivité de rattachement au Conseil

REÇU

31 JAN. 2017

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

d'Administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement est paru aux Journaux Officiels le 25 octobre 2014.

Ce texte précise les conditions de désignation des représentants des collectivités territoriales aux Conseils d'Administration des EPLE ; il modifie notamment les articles R.421-14, R.421-16 et R.421-17 du Code de l'Education.

Il s'agit de désigner des représentants de la CCPOVHB aux Conseils d'Administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement du territoire. Il est proposé de conserver les mêmes délégués, à savoir :

ETABLISSEMENT	PROPOSITION CCPOVHB
OLORON STE MARIE	
Lycée Jules Supervielle	Mme Denise MICHAUT
Collège Tristan Derème	Mme Mailys DEL PIANTA
Collège des Cordeliers	Mme Élisabeth MIQUEU
LP Guynemer	M. Daniel LACRAMPE
LP du IV septembre	M. Jean-Pierre TERUEL
LPA Soeix	Mme Henriette BONNET
LASSEUBE	
Collège Lasseube	M. Laurent KELLER
ARETTE	
Collège de Barétous	M. Michel LAUGA
BEDOUS	
Collège de Bedous	Mme Élisabeth MEDARD

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention (M. LAUGA)

- **DESIGNE** les représentants au Conseil d'Administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement, tel que ci-dessus.

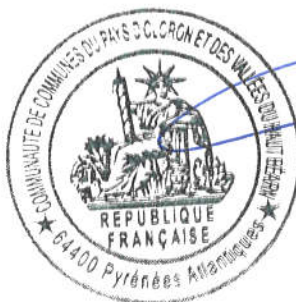
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 janvier 2017

Suivent les signatures

Affiché le 31.01.17



Le Président



Daniel LACRAMPE